

AG 2021 de la FPF : proposition de recommandation sur l'écologie

Préparée par la Commission Environnement et Justice Climatique

Présentée par Jean-Pierre CHARLEMAGNE

Préambule :

L'année 2020 fut exceptionnelle par-delà l'expérience de la pandémie. Sur le plan climatique, nous avons ainsi vécu l'année la plus chaude jamais enregistrée, en clôture de la décennie elle-même la plus chaude. Autour du globe, les conséquences du dérèglement climatique sont toujours plus visibles et dévastatrices. On se souvient, par exemple, des feux géants qui ont ravagé l'Australie, l'Amazonie brésilienne et la Californie, ou des familles jetées sur les routes du Honduras, du Guatemala ou du Nicaragua après les passages dévastateurs, coup sur coup, des ouragans Eta et Iota. Toujours, ce sont les populations les plus vulnérables, et parmi elles, d'abord les pauvres, qui en payent le prix fort.

Une tendance se dégage ainsi depuis l'adoption de l'Accord de Paris, dont le monde vient de "célébrer" le cinquième anniversaire. Malgré quelques progrès, les engagements et les actions aux niveaux étatique, collectif et citoyen sont dramatiquement insuffisants. Les rapports annuels du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur les émissions de gaz à effet de serre sonnent comme une terrible litanie : notre trajectoire mène à un réchauffement supérieur à 3 °C. Dit sans détours, nous sommes en train d'échouer.

Et le défi écologique se pose de manière aiguë par-delà le climat. L'alarme a été sonnée quant à la diminution de populations et aux pertes d'espèces et d'écosystèmes : nous provoquons la sixième extinction de masse, érodant les fondements mêmes de nos moyens de subsistance et de la qualité de vie. Plus largement, pour les sciences du système Terre et selon le groupe de travail géologique officiel dédié, nous sommes entrés dans une nouvelle époque géologique et systémique, appelée l'Anthropocène, où l'humanité est devenue le premier facteur influençant le devenir de la planète et de la biosphère.

Or l'année 2021 qui s'ouvre marquera un nouveau temps fort politique et citoyen en France comme au niveau mondial, et offre une opportunité majeure en vue d'un sursaut. En effet :

- La COP15 de la biodiversité se réunira en Chine (17-30 mai), où un nouvel accord mondial - une sorte d'Accord de Paris de la biodiversité - doit être adopté ;
- Le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) aura eu lieu à Marseille (3-11 septembre) ; il s'agit d'un rendez-vous majeur où se retrouvent plus de 1 300 organisations gouvernementales, de la société civile et des peuples autochtones, rassemblant environ 10 000 participants ;
- La COP26 sur le climat se tiendra finalement en Écosse (1-12 novembre), où les États sont attendus avec de nouveaux engagements et une rehausse de l'action ; auparavant, la première partie du 6^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) aura été publiée (en juillet, avec les seconde et troisième parties puis la synthèse publiées jusqu'en 2022) ;
- En France, outre les élections départementales et régionales, les programmes et les candidatures se préparent pour les élections présidentielle et législatives de 2022, dans le contexte d'une attente croissante et forte sur l'écologie parmi la société.

Il apparaît ainsi, cinq ans après la COP21 et au seuil de 2021, que la notion de moment opportun ou de *kairos* est plus juste que jamais, dans son ambivalence. Si les impacts déléteurs et létaux

de la crise écologique sont présents et les menaces s'accroissent, nous avons encore l'opportunité de juguler la crise et une belle chance de construire, par une transformation écologique, solidaire et démocratique, des sociétés soutenables et enviables pour les générations futures, plus justes et pacifiques, meilleures pour la santé, créatrices d'emplois verts, améliorant la vie des vulnérables et défavorisés, et protectrice du vivant.

Recommandation :

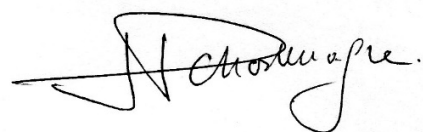
L'observation scientifique des évolutions de la situation écologique mondiale révèle que les engagements et les mesures prises sont dramatiquement insuffisants. Cependant nous croyons qu'il est toujours possible d'agir positivement vers une transformation écologique, solidaire et démocratique, en fidélité au mandat divin de cultiver et de garder la création (Gn 2.15), dans l'engagement pour la justice, en faveur des petits et des plus vulnérables à la suite du Christ, et comme témoins de l'espérance vivante qui nous anime.

Aussi, l'Assemblée générale de la FPF, poursuivant son engagement initié lors de la COP21, recommande au Conseil :

- De faire un pas de plus en publiant symboliquement une déclaration d'urgence écologique et climatique, sonnant l'alarme tout en portant l'espérance active chrétienne, à l'image et à la suite du Conseil œcuménique des Églises et d'autres acteurs de foi et séculiers ; cela permettra aussi de mettre à jour et d'approfondir la conscience et la position de la FPF ;
- D'étudier comment l'engagement de la FPF, sur de bons rails depuis le lancement de la commission écologie - justice climatique, pourrait être porté au niveau supérieur ; des propositions pourraient par exemple être faites à l'AG de 2022 ;
- De faire progresser l'enjeu de la biodiversité sur son agenda, à la suite du climat, ce qui pourra se manifester dès la COP15 puis pour la rencontre de l'UICN à Marseille ;
- De veiller à l'inclusion du défi écologique, dont le climat et la biodiversité, dans les possibles adresses de la FPF aux candidats aux élections françaises à venir.

Le vendredi 15 janvier 2021

Jean-Pierre CHARLEMAGNE
2^e Collège A ROCHA France
Membre de la CEJC



Autres signataires : (accord recueilli par mail)

NOM	Prénom	Collège	Membre
BOULET	Gwenaël	1 ^{er} Collège	EPUdF
CLOAREC	Erwan	1 ^{er} Collège	FEEBF
COUSSON	Philippe	1 ^{er} Collège	EPUdF
FONTANIEU	Jean	2 ^e Collège	FEP
GUTTINGER	Philippe	2 ^e Collège	FEP
POTENTI	Jean-Marc	1 ^{er} Collège	CEEF
RAZANAJOHARY	Joëlle	1 ^{er} Collège	FEEBF
ROHNER-HEGE	Patricia	1 ^{er} Collège	UEPAL
STAUFFACHER	Jean-Raymond	1 ^{er} Collège	UNEPREF
WOLFF-BONSIRVEN	Ruth	1 ^{er} Collège	UEPAL
ZOUMA	Basile	2 ^e Collège	DEFAP